



Pū Ti'aauraa Faaineineraa Tōro'a

République française
Polynésie française

EXAMEN PROFESSIONNEL DE LA FONCTION PUBLIQUE COMMUNALE AU TITRE DE L'ANNÉE 2022

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ
SPÉCIALITÉ « SÉCURITÉ CIVILE »
CADRE D'EMPLOIS « APPLICATION »
GRADE « SERGENT »

Épreuve écrite de compréhension de texte évaluée par une série de questions qui prennent appui sur un texte comprenant 30 lignes maximum. Certaines de ces questions sont d'ordre lexical et grammatical. D'autres engagent le candidat à réagir à sa lecture en justifiant son point de vue.

CORRIGÉ

Mercredi 20 juillet 2022

(Durée : 2 h - coef : 2)

Ce sujet comporte **4** pages, y compris celle-ci. Veuillez vérifier que ce document est complet.

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie : ni nom ou nom fictif, ni initiales, ni numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni signature ou paraphe.

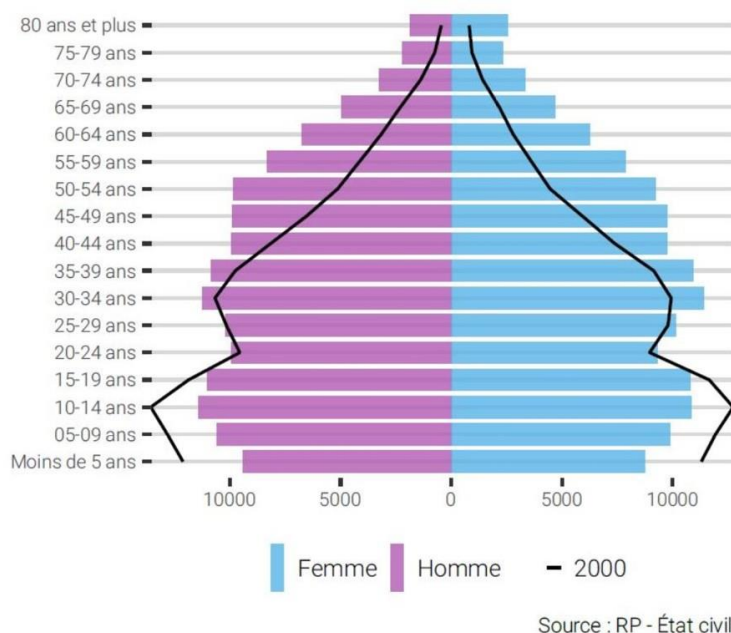
Sauf consignes particulières figurant sur le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée ou d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Les feuilles de brouillon (distribuées par le Centre de Gestion et de Formation) ne seront en aucun cas prises en compte.

La population poursuit son lent vieillissement

Fig. 2. Pyramide des âges en 2000 et 2020



La population de la Polynésie française est estimée à 279 300 personnes au 31 décembre 2020, comparativement à 278 400 à la même période de 2019, soit une croissance de 900 habitants pour un taux d'accroissement de + 0,3 % », note l'Institut de la statistique de la Polynésie française (ISPF) dans son dernier bulletin. Comme les années précédentes, la baisse observée de l'accroissement s'explique par deux phénomènes : la baisse du solde naturel et le déficit migratoire.

En effet, l'accroissement naturel est en baisse depuis de nombreuses années. Ceci s'explique en premier lieu par une diminution de la natalité, puis par le vieillissement de la population (augmentation de la mortalité). De même, le solde migratoire estimé suite aux deux précédents recensements est de 1 000 individus en 2020.

Les naissances

Peu de différence l'année dernière par rapport à l'année précédente sur le nombre de naissances au fenua. En 2020, 3 537 enfants sont nés de mères résidentes en Polynésie française. Cependant, l'ISPF note un nombre de naissances annuel en baisse de 70 enfants sur les vingt dernières années.

La baisse la plus marquée se situe chez les femmes de moins de 30 ans. Le taux de fécondité des femmes de 20 à 24 ans a presque été divisé par 2 en deux décennies passant de 145 enfants pour 1 000 femmes de 20 à 24 ans en 2000 à 79 en 2020.

Les décès

Qui dit vieillissement de la population dit nécessairement augmentation du nombre de décès par année. 2020 ne déroge pas à la règle puisque 1 636 Polynésiens sont décédés, soit 73 de plus qu'en 2019. Une augmentation que l'Institut de la statistique ne peut pour l'heure imputer à la seule crise de la Covid-19 au fenua. « L'impact de la pandémie de Covid-19 est encore difficile à mesurer sur la mortalité générale. La faible taille de la population de la Polynésie française et, par conséquent, la forte variabilité du nombre de décès complexifie cette analyse », explique l'ISPF.

Chute drastique des mariages

Réel impact mesurable de la Covid, les mariages au fenua se sont effondrés. En 2020, 853 mariages ont été célébrés en Polynésie française, soit 297 de moins qu'en 2019 et 533 de moins qu'en 2018.

Questions :

- 1) Expliquer l'expression « solde naturel », comment se calcule-t-il ? **(1 point)**

Il s'agit de l'augmentation (ou de la baisse) de population obtenue en comparant le nombre des naissances à celui des décès uniquement.

- 2) Expliquer l'expression « déficit migratoire » ? **(1 point)**

Comme son nom l'indique il s'agit de la perte de population du fait que le nombre de personnes quittant le territoire est supérieur à celles y entrant ; d'où l'expression de « déficit ».

- 3) L'ISPF constate une baisse de l'accroissement de la population – que signifie selon vous cette expression à première vue contradictoire ? **(1 point)**

Notre population continue de croître mais à un rythme plus faible que par le passé.

- 4) Lecture du Graphique (2020) : Que constatez-vous sur la répartition hommes/femmes des tranches de 65 ans et plus et que nous indique la répartition dans la tranche 80 ans et plus ? **(3 points)**

De 65 ans à 80 ans, les deux populations restent relativement équilibrées puis à partir de 80 ans le nombre d'hommes devient inférieur à celui des femmes. Ce qui met en évidence une longévité plus importante chez les femmes.

- 5) Lecture du Graphique - Où retrouve-t-on la population des 10-14 ans de 2000 vingt ans plus tard ? Comment a-t-elle évolué ? **(3 points)**

Vingt ans plus tard, les 10-14 ans de la courbe 2000 apparaissent dans la tranche 30-34 de la courbe 2020.

On constate :

- Une baisse globale de cette population c'est-à-dire que le solde naturel et migratoire est déficitaire ;*
- Le nombre d'hommes est supérieur à celui des femmes en 2000*
- Le nombre de femmes devient supérieur en 2020*

- 6) Selon l'analyse l'ISPF quel a été l'impact de la COVID sur notre population en 2020 ? **(5 points)**

L'impact de la COVID sur l'augmentation de la mortalité générale est difficile à apprécier. En effet le nombre de décès liés directement ou indirectement à la COVID est délicat à établir surtout pour les décès indirects.

Un impact sociétal est noté, la baisse du nombre de mariages. Le confinement peut en être une des causes majeures :

- *Moins de réunions, moins de déplacements, télétravail ayant pu entraîner la baisse de possibilités de rencontres ;*
- *Ou bien les réunions étant interdites, des mariages ont été reportés dans l'attente du déconfinement.*

7) Pour les communes quelles peuvent être les conséquences de l'évolution de la population telle que constatée entre 2000 et 2020 ? **(4 points)**

Deux paramètres sont à prendre en compte :

- *La baisse de la population jeune pouvant entraîner une baisse des effectifs scolaires et la fermeture de classes, voire le redéploiement de la carte scolaire.*
- *Le vieillissement de la population pour lequel des réponses devront être apportées en termes d'équipements (accueil, sports etc...), de structures ou de services à la personne.*

8) Comme pour la question 7, quelles conséquences en particulier pour les pompiers ? **(2 points)**

Les services de secours auront également besoin de s'adapter à une population vieillissante.

Des interventions à domicile plus fréquentes, des pathologies particulières à cette tranche d'âge à mieux connaître et éventuellement des processus d'intervention à adapter.